



NOUVELLE VILLE DE QUÉBEC

- Arrondissement de La Cité
- Arrondissement des Rivières
- Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
- Arrondissement de Charlesbourg
- Arrondissement de Beauport
- Arrondissement de Limoilou
- Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
- Arrondissement Laurentien

NOUVELLE VILLE DE LÉVIS

- Arrondissement de Desjardins
- Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est
- Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

- Autoroute (chaussées séparées / chaussées contiguës)
- Route nationale (chaussées séparées / chaussées contiguës)
- Route secondaire
- Chemin de fer
- Limite de la communauté métropolitaine de Québec
- Limite de l'agglomération de la capitale nationale (Région métropolitaine de recensement)
- Limite des municipalités régionales de comté (MRC)
- Limite des municipalités
- Colline Parlementaire

RÉGIONS ADMINISTRATIVES



Production:
Commission de la capitale nationale
de Québec,
octobre 2001
Source:
Ressources
naturelles Canada,
Géotique Canada